



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 03/02/2025

Reçu en préfecture le 04/02/2025

Publié le **05 FEV. 2025**

ID : 057-245700695-20250127-D2025_06_SI-AR

DECISION 2025-06

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de travaux « VICC - Voie Verte - Cattenom - Passage du Pont de la Liberté » est conclu avec la société COLAS France, située à 57152 MARLY, pour un montant de 64 893,00 € H.T. soit 77 871,60 € T.T.C.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 27 janvier 2025

Le Président
Michel PAQUET

